



GROUPE AVENIR POUR LE CHER

Groupe d'élus UMP, NC, DVD, Sans Etiquette au Conseil Général du Cher

**Avis du groupe Avenir Pour le Cher
sur l'avis donné par le Conseil général du Cher sur le projet du SRADDT.**

Session extraordinaire du lundi 26 septembre 2011

Préambule :

Le SRADDT a été conçu de manière trop centralisée, en déconnexion avec les territoires. Le groupe APC regrette que le Conseil général du Cher n'ait pas proposé une réflexion au préalable sur le SRADDT pour recueillir les différentes contributions des acteurs économiques départementaux.

Le soutien régional au projet structurant de la LGV POCL n'est pas satisfaisant.

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont des objectifs prépondérants mais se focalisent uniquement sur Tours et orléans.

Les Pôles d'Excellence Rurale, amorce du renouveau des territoires fragiles, ne sont pas mentionnés.

Les infrastructures routières ciblées pour le Cher sont ignorées.

L'économie verte est au centre des réflexions, mais n'est pas envisagée sous l'angle d'une économie productive.

La rédaction du document présenté par le Conseil Général du Cher doit être objective.

Les élus du groupe Avenir Pour le Cher demandent que l'avis donné par le Conseil Général du Cher sur le SRADDT ne soit pas un document politique mais doit porter uniquement sur la place du département du Cher dans une vision à long terme de ce que pourrait être la Région Centre. Le SRADDT est avant tout une projection pour l'avenir et le département du Cher doit mettre tout en œuvre pour défendre sa place dans la Région Centre

Le groupe Avenir Pour le Cher demande que toutes les allusions des aspects conjoncturels d'une politique économique nationale menée à un instant précis soient retirées de la rédaction finale de l'avis du Conseil Général du Cher sur le SRADDT, avis qui doit seulement et précisément porter sur la place du Cher, de sa capitale Bourges, dans le modèle de développement de la Région Centre.

Cette objectivité de la rédaction est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour obtenir le vote positif des élus du groupe Avenir Pour le Cher.

Les propositions du groupe Avenir Pour le Cher

I) Améliorer l'accessibilité des territoires, facteur de développement du Cher

a) **Anticiper l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse sur le territoire, indispensable pour une nouvelle dynamique de développement économique. Le soutien régional au projet structurant de la LGV POCL n'est pas satisfaisant.**

Le TGV, véritable moteur d'un **nouvel axe de développement Nord-Sud, complémentaire et indispensable à l'axe ligérien**, doit être considéré comme le projet des 20 prochaines années, le projet qui donnera à la Région Centre sa place centrale et stratégique au cœur de l'économie française, qui donnera au Cher, les possibilités d'un renouveau économique, d'un renouveau démographique et d'une nouvelle richesse.

A cet effet, Les élus du groupe Avenir Pour le Cher souhaitent que le Conseil Général du Cher :

- **demande à la Région Centre de préciser sa volonté d'anticiper l'arrivée de la LGV par des actions fortes de développement des territoires desservis et notamment du Cher et de l'Indre (zones d'activités, logements, etc...) ;**
- **s'implique aujourd'hui dans le projet de la LGV par des actions fortes de mobilisation populaire, de communication, à l'image d'autres départements limitrophes ;**
- **affirme, à l'occasion du SRADDT et aux côtés des autres acteurs engagés, sa volonté réelle et affichée que le territoire du Cher soit desservi par la future LGV**

b) **Améliorer les services de fret ferroviaire**

c) **Aménager des axes routiers structurants (Auxerre-Châteauroux, Montargis-Bourges, Bourges-Moulins)**

II) L'enseignement et la formation doivent être des priorités pour le Cher.

a) **Prendre en compte l'importance d'une coopération universitaire plus directe, plus organisée et plus structurée** entre les structures d'enseignement supérieur régional et considérant Bourges comme un pôle universitaire à part entière, rayonnant dans le sud régional en liaison avec les structures de Châteauroux et d'Issoudun.

b) **Maintenir une offre de formation de proximité pour les CAP et les Bac Pro par la voie de la formation continue et de l'apprentissage.**

c) **Renforcer l'Enseignement supérieur à Bourges en :**

- confortant les filières existantes
- diversifiant les activités par des filières axées sur les projets du département (habitant du futur, prévention des risques industriels, optimisation des énergies)

III) L'économie doit être au centre des préoccupations

a) **Demander à la Région Centre de croire au potentiel économique du Berry** et d'y consacrer les efforts financiers nécessaires et suffisants au-delà du tourisme et de la culture.

A cet égard, les élus du groupe Avenir Pour le Cher rappellent que **seule la création préalable de richesse permet une véritable action sociale solidaire**

Le projet régionale et départemental doit s'appuyer sur ces activités économiques productives et non plus seulement distributives.

b) **Soutenir le développement d'activités et de services de proximité, autour des entreprises commerciales, artisanales ainsi que des PME.**

c) **Privilégier des actions structurantes économes en foncier agricole** (infrastructures routières ou zone d'activités pour des enjeux économiques significatifs)

d) **Porter un effort particulier pour l'accompagnement des secteurs retenus dans les Pôles d'Excellence Rurale.**

IV) Innover dans les nouvelles productions d'énergie.

a) **Déployer une filière innovante dans les bioénergies** et les éco matériaux

b) Insérer le site nucléaire de Belleville-sur-Loire dans une ambition régionale ou nationale : capitaliser emploi, compétences et savoir faire régionaux dans la filière nucléaire pour la gestion et prévention des risques.

V) Détermination et ambition pour le Cher : l'équilibre de la Région doit clairement reposer sur le tri-pôle Orléans-Tours-Bourges

Les élus du groupe Avenir Pour le Cher considèrent que l'avis du Conseil Général du Cher sur le SRADDT ne traduit pas suffisamment **de détermination et d'ambition pour le Cher, en termes d'attractivité démographique, de développement économique et universitaire.**

Ainsi le groupe Avenir Pour le Cher souhaite que soit réaffirmée comme axe central du développement du Cher et de façon claire, nette et précise, la place importante de Bourges dans le cadre d'un triangle – d'un tri-pôles Tours Orléans Bourges.

Bourges, 3^{ème} pôle d'équilibre de la Région Centre, point d'appui pour redynamiser le Sud Régional.

Bourges repose sur des fleurons de l'industrie de l'armement et s'appuie sur un tissu de sous traitants industriels dense et devrait de renforcer en effectifs et en infrastructures par la restructuration des unités de défense.

Cette coopération des 3 capitales régionales doit impérativement, être inscrite expressément dans le schéma régional. Il ne saurait y avoir d'avis favorable du département du Cher sur le SRADDT, en dehors de toute considération politicienne ou de fidélité partisane, sans une réaffirmation de l'existence de ce Tri pôle et sans la mise en œuvre d'une véritable coopération entre les 3 capitales régionales.

VI) Une hiérarchisation des priorités.

Les élus du groupe Avenir pour le Cher souhaitent que l'avis du Conseil Général du Cher affiche clairement une hiérarchisation des priorités parmi les 20 ambitions développées dans le document régional.

L'avis du Conseil général du Cher sur le SRADDT devra mettre en avant des actions prioritaires nécessaires au développement du Cher

- **l'importance de la filière agricole dans le développement économique départemental en reprenant les efforts que semble consentir la Région Centre vis-à-vis de l'agriculture.** Il ne suffit pas ainsi d'approuver les orientations agricoles régionales mais de les conforter, de les consolider pour qu'elles deviennent effectives. L'économie verte est au centre des réflexions mais n'est pas envisagée sous l'angle d'une économie productive.
- **la nécessité de lutter avec des outils efficaces et des moyens financiers nécessaires contre la désertification médicale des territoires ruraux,** facteur aggravant d'une démographie en baisse et d'une attractivité négative, avec par exemple la création d'une école de « **techniciens de santé** » entre Etat, faculté de médecine et ministères de la santé, de la formation professionnelle pour un montant avoisinant 500 000 euros chacun. **Cette réalisation permettrait d'aider au quotidien les médecins et redonnerait espoir à des jeunes qui resteraient sur notre territoire et qui sont enclins à se lancer dans des formations médico-sociales.**
- **l'importance d'une coopération universitaire plus directe, plus organisée et plus structurée** entre les structures d'enseignement supérieur régional et considérant Bourges comme un pôle universitaire à part entière, rayonnant dans le sud régional en liaison avec les structures de Châteauroux et d'Issoudun. Relever le défi de la formation passe aussi par la volonté de maintenir une offre de formation de proximité pour les CAP et les Bac Pro par la voie de la formation continue et de l'apprentissage.

Conclusion :

Les élus du groupe Avenir Pour le Cher s'associeront à l'avis du Conseil général du Cher

- **si l'objectivité dans la rédaction du texte est réelle,**
- **si une détermination et une ambition pour le Cher sont concrètement affichées,**
- **si la Région et le Conseil Général du Cher disent, de concert, OUI au TGV et s'impliquent plus fortement dans le projet.**
- **si une hiérarchisation des priorités est effectuée pour que le SRADDT ne reste pas un document utopique mais ouvre des possibilités de développement économique pour le Cher, source d'une nouvelle attractivité et d'un nouvel essor ce qui conduit à reconnaître que le développement de la Région Centre est organisé autour de trois villes Bourges, Orléans, Tours qui fédèrent leur territoire respectif.**